

Nouvelles du Comité central

Séance du 23 septembre 2011

Valeurs du point tarifaire dans le domaine LAA – Une comparaison des coûts avant et après la correction de la valeur du point tarifaire de 2004 montre qu'il serait plus que justifié d'adapter la valeur du point tarifaire. La FMH a présenté une proposition en ce sens à la Commission des tarifs médicaux (CTM).

Révision de la liste des analyses – L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a informé le Comité central de la FMH des décisions suivantes, relatives à la révision de la liste des analyses:

- le supplément transitoire sera reconduit fin 2011 pour le laboratoire du cabinet;
- les autres propositions seront discutées après la publication du rapport final de l'OFSP sur la révision de la liste des analyses, c'est-à-dire fin décembre 2011.

La FMH va demander à l'OFSP quelles informations lui sont encore nécessaires pour que les propositions puissent être traitées au plus vite – les propositions déposées étant largement étayées par des chiffres et complétées par une étude.

Révision partielle de la loi sur la procréation médicalement assistée – Le Comité central a pris position sur la révision partielle de la loi sur la procréation médicalement assistée (diagnostic préimplantatoire – DPI) proposée par le Conseil fédéral et sur la modification de l'art. 119 al. 2 let. c de la Constitution fédérale. Il souhaite que la question du don d'ovules soit également intégrée dans la révision.

DRG/révision partielle de l'OAMal – Dans sa réponse à la consultation sur la révision partielle de l'ordonnance sur l'assurance-maladie, le Comité central demande une explication quant au monitoring prévu par le projet. S'agissant de la transmission et de la protection des données, il considère qu'il est impératif que seul le service de médecin-conseil d'une assurance soit autorisé à décrypter les données médicales d'une facture.

Correction de primes – La FMH salue la proposition visant à corriger les primes incorrectement calculées entre 1996 et 2011. Le corps médical considère essentiel que les primes reflètent les coûts et qu'elles ne soient pas calculées de manière erronée dans le but d'augmenter les réserves.

Prendre le pouls de l'actualité. L'offre groupée de la FMH.

Bulletin des médecins suisses, Today's Press, politoscope. Gratuit pour nos membres.

En savoir plus sur
www.fmh.ch



FOEDERATIO MEDICORUM HELVETICORUM